

BAREME DES HONORAIRES DE LA SOCIETE GRAND PARIS PARTENAIRE REUSSITE IMMOBILIERE (GPPRI)

HONORAIRES MAXIMUMS DE TRANSACTION (ACHAT-VENTE) à la charge du Vendeur	
Prix de vente	Habitation, Professionnel, Terrain, Commercial, Industriel, etc.
MANDAT EXCLUSIF : 4% TTC (avec un minimum de 8 000€ TTC)	
Mandat simple :	
Jusqu'à 100 000 € : 10 % TTC (avec un minimum de 3 000€ TTC)	De 200 001 à 350 000 € : 5% TTC
De 100 001 à 125 000 € : 8% TTC	A partir de 350 001 € : 4,5% TTC
De 125 001 à 150 000 € : 7% TTC	
De 150 001 à 200 000 € : 6% TTC	
HONORAIRES DE VENTE HORS SECTEUR : 5% TTC à partir de 200 000 €	
ESTIMATION OFFERTE pour tout projet de vente, le cas échéant, nous consulter !	
Sasu GPPRI / RCS Nanterre 819 340 076 - Carte professionnelle T N° CPI 9201 2016 000 013 362 délivrée / la CCI Paris Ile de France	
Assurance Responsabilité Civile & Professionnelle MMA - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405	
Caisse de Garantie Financière GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant garantie 120 000€ - Police n°A71881072 / N° TVA Intracommunautaire : FR82819340076	

BAREME DES HONORAIRES DE LA SOCIETE GESTION PARTENAIRE REUSSITE IMMOBILIERE (GPRI)

HONORAIRES MAXIMUMS DE LOCATION ET GESTION : habitation (loi 89 et hors loi 89) / professionnel				
Honoraires de location			Gestion locative	
	Etat des lieux (nue ou meublée)	Visite, constitution du dossier, rédaction de bail	Frais d'entremise et négociation (uniquement à la charge du Bailleur)	Mandat de gestion : 5,5% HT soit 6,60% TTC voir le détail des prestations en agence
Bailleur	3€ TTC / m ²	12€ TTC/m ² (zone très tendue) ou 10€ TTC/m ² (zone tendue) ou 8€ TTC/m ² (zone non tendue)	Location non meublée : 150€ TTC Location meublée : 300€ TTC	Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO) : Appartement : 55€ TTC / Maison : 120€ TTC/an
	Surfaces <14m ² : Forfait à 1 mois de loyer charges comprises			Assurance loyers impayés (GLI) : 2,05% TTC
Locataire	3€ TTC / m ²	12€ TTC/m ² (zone très tendue) ou 10€ TTC/m ² (zone tendue) ou 8€ TTC/m ² (zone non tendue)		
<i>Rédaction d'actes hors mission de recherche du locataire (bail, avenant, renouvellement) : 300€ TTC à la charge du demandeur</i>				
HONORAIRES MAXIMUMS DE LOCATION ET GESTION local commercial / bureaux / parking				
Honoraires de location			Gestion locative	
Parking	Forfait de 100€ TTC par partie (bailleur et locataire)			5,5% HT soit 6,60% TTC
Location à usage commercial	3 mois de loyer charges comprises à la charge du locataire TTC			5,5% HT soit 6,60% TTC
Sasu GPRI / RCS Nanterre 880 362 975 - Carte professionnelle T N° CPI 9201 2020 000 045 292 délivrée / la CCI Paris Ile de France / N° TVA Intracommunautaire : FR00880362975				
Assurance Responsabilité Civile & Professionnelle MMA - 14, Bd Marie et Alexandre Oyon 72 030 LE MANS CEDEX 9 - Police n°120 137 405				
Caisse de Garantie Financière GALIAN - 89, rue de la Boétie 75008 PARIS – Montant garantie 120 000€ - Transaction : Police n°B01051855 / Gestion : Police n°B02047241				
<i>Nous consulter pour découvrir le détail de nos offres et prestations annexes.</i>				

T.V.A applicable selon taux de droit commun en vigueur. Honoraires susceptibles d'être révisés selon conditions définies par décret. Délégation de mandat : application des honoraires de l'agence ayant le mandat initial.

ORPI Partenaire Réussite – 2, rue Pierre Midrin 92310 SEVRES

Honoraires au 05/04/2024 - La délivrance d'une note est obligatoire.

